



FICHE THÉMATIQUE

ÉDUCATION EN SITUATIONS D'URGENCE

1 LE CONTEXTE GÉNÉRAL

L'éducation en situations d'urgence peut être définie comme la fourniture d'opportunités d'apprentissage¹ de haute qualité et ininterrompues pour les enfants, filles et garçons, de tout âge, touché.e.s par les crises humanitaires². Il s'agit de faire en sorte que les enfants, filles et garçons, puissent apprendre, en sécurité, quels que soient leur identité, leur lieu de résidence ou ce qui se passe autour d'eux³.

En situations d'urgence, l'éducation est plus que le droit d'apprendre. Elle sauve des vies en offrant une protection physique, psychosociale et cognitive aux enfants et aux adolescent.e.s, leur permettant de se remettre des effets de la crise et de retrouver un sentiment de normalité. L'école protège les enfants des dangers physiques qui les entourent, tels que les abus, l'exploitation, le recrutement dans des groupes armés ou encore le mariage et les grossesses précoces. Elle fournit aux enfants de la nourriture, de l'eau, des soins de santé et des articles d'hygiène indispensables à leur survie et offre également un soutien psychosocial et souvent un apprentissage socio-émotionnel, en leur apportant stabilité et structure pour les aider à faire face aux traumatismes qu'ils vivent au quotidien. Les communautés, les parents et les enfants eux-mêmes donnent la priorité à l'éducation⁴.

La Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (CNUDE) fournit un cadre juridiquement contraignant aux États afin qu'ils garantissent le respect du droit à l'éducation pour tous les enfants, filles et garçons, dans toutes les situations, notamment de crises.

Pourtant, les enfants vivant dans des pays fragiles ou touchés par un conflit sont deux fois plus susceptibles de ne pas être scolarisés comparé à ceux des pays stables⁵. L'exemple du Sahel francophone (Mali, Burkina Faso, Niger) illustre de manière claire les défis existants pour garantir la continuité éducative dans des pays touchés par des crises.

Au Sahel où plus de la moitié de la population sont des enfants, la détérioration continue de la situation sécuritaire et alimentaire a engendré des pertes en vies humaines et des déplacements internes qui ont augmenté de 30 % entre 2020 et 2021, atteignant 2 millions de déplacés internes⁶. Dans cette région, les attaques et les menaces contre les écoles, les enseignant.e.s et les apprenant.e.s sont de plus en plus courantes, avec des effets dévastateurs sur l'éducation et le bien-être des enfants, mettant en danger leur avenir. Au Burkina Faso, au Mali et au Niger, plus de 8 millions d'enfants âgés de 6 à 14 ans

2 MILLIONS
DE DÉPLACÉS INTERNES AU SAHEL ENTRE 2020 ET 2021

55%
DES ENFANTS ÂGÉS DE 6 À 14 ANS NE SONT PAS SCOLARISÉS AU BURKINA FASO, AU MALI ET AU NIGER

5 500
ÉCOLES SONT À CE JOUR ENCORE FERMÉES EN RAISON DE L'INSÉCURITÉ AU BURKINA FASO, AU MALI ET AU NIGER

1 Par opportunité d'apprentissage on entend la petite enfance, du primaire, du secondaire, non formel, technique, professionnel et de l'enseignement supérieur.

2 Des exemples de crises courantes dans lesquelles l'éducation en situations d'urgence est essentielle comprennent les conflits, les situations de violence, les déplacements forcés, les catastrophes et les urgences sanitaires.

3 Save the Children, "Education in emergencies Framing document" (2017)

4 Dans une étude menée en 2015 par le Save the Children « Qu'est-ce que les enfants nous disent vouloir en cas d'urgence ou de crise ? » Lorsqu'on demande aux enfants et aux parents vivant dans des situations d'urgence et de crise de dont ils ont le plus besoin, ils répondent souvent qu'ils veulent rester à l'école. Selon 8 749 enfants vivant dans 17 situations d'urgence différentes - allant des conflits aux crises prolongées en passant par les catastrophes 99 % des enfants en situation de crise considèrent l'éducation comme une priorité. Dans huit enquêtes menées auprès de 4 713 enfants dans neuf pays en situation d'urgence, leur demandant de classer leurs besoins par ordre de priorité, 38 % ont classé l'éducation comme leur première priorité et 69 % l'ont classée parmi leurs trois premières priorités.

ne sont pas scolarisés, représentant près de 55 % des enfants de ce groupe d'âge⁷. D'avril 2017 à juillet 2020, le nombre d'écoles fermées en raison des violences a été multiplié par 7⁸. Près de 5 500 écoles sont à ce jour encore fermées en raison de l'insécurité, privant les enfants de ces écoles de leur droit à l'éducation. En plus des barrières d'accès aux écoles en raison de l'insécurité, des barrières culturelles, financières, infrastructurelles, etc, entravent l'accès à l'éducation. Par ailleurs, le système éducatif des trois pays fait face à de nombreux défis en termes de qualité, notamment en raison d'une faible qualification des enseignant.e.s,

d'un faible accès à des opportunités de développement professionnel, l'insuffisance de matériel et la surpopulation des classes.

La crise sécuritaire et humanitaire affecte également directement la protection et la santé mentale des enfants. La violence et l'exploitation, y compris la violence sexuelle basée sur le genre (VSBG) augmente dans les situations d'urgence et touchent de manière disproportionnée les femmes et les filles. La région du Sahel connaît une des prévalences les plus élevées de VBG et de mariage d'enfants, avec 52 % des filles au Burkina Faso, 55 % au Mali et 76 % au Niger mariées avant l'âge de 18 ans⁹.

2 BONNES PRATIQUES

L'ensemble des recommandations et bonnes pratiques suivantes se basent sur une compréhension commune des normes du réseau inter agence d'éducation en situation d'urgence (INEE)¹⁰, normes INEE, qui définissent les standards minimums de qualité pour une intervention d'Éducation en Situation d'Urgence (ESU).

I PROMOUVOIR DES INTERVENTIONS HOLISTIQUES QUI GARANTISSENT L'ACCÈS ININTERROMPU À DES OPPORTUNITÉS ÉDUCATIVES DE QUALITÉ, PROTECTRICES ET INCLUSIVES

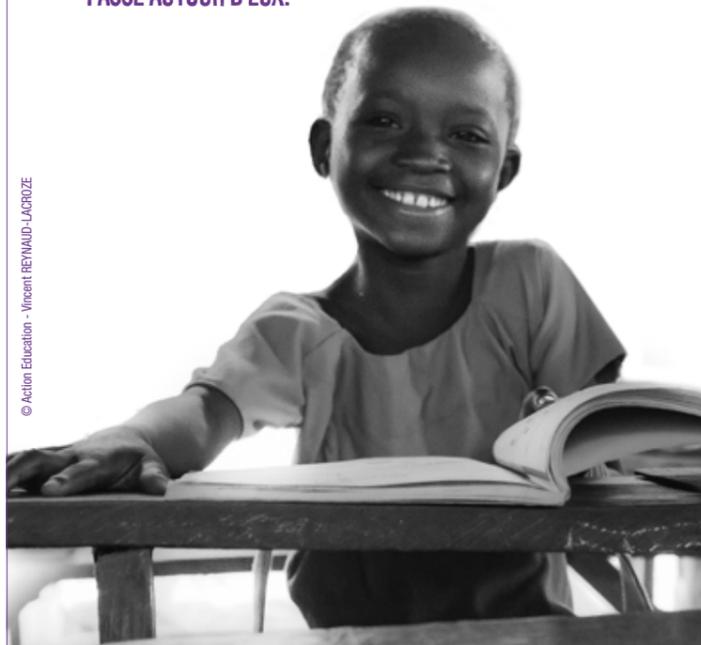
A RENFORCER L'ACCÈS À DES ALTERNATIVES ÉDUCATIVES VARIÉES POUR GARANTIR LE DROIT À L'ÉDUCATION POUR TOUS ET TOUTES

Réduire les barrières d'accès à l'éducation, qu'elles soient d'ordre sécuritaire, financières, du fait de normes sociales, ou infrastructurelles, est un des défis premiers en situations d'urgence. Sur la base des besoins identifiés, des réponses adaptées et ciblées doivent être apportées. Parmi les réponses types nous pouvons mentionner la construction ou la réhabilitation d'infrastructures, la mise en place d'espaces temporaires d'apprentissages, la distribution de kits ou d'aide financière, dite CASH (Cash4Education) ou encore la mise en place de campagnes de sensibilisation sur le droit à l'éducation.

Dans le cadre du projet **Ensemble pour une Éducation Publique Résiliente face aux crises** (EEPR), **Action Education**¹¹ et **Solidarité Laïque** ont renforcé l'accès et la continuité éducative de 562 élèves déplacés du fait de la crise sécuritaire et sanitaire liée au COVID-19. Les élèves des écoles bénéficiaires ont reçu des kits scolaires et des séances de sensibilisation (par les agents de santé, par les paires), les infrastructures scolaires ont été renforcées, notamment en ce qui concerne l'hygiène, l'assainissement et la protection individuelle et une prise en charge des frais de scolarité notamment des filles a été fourni.

Afin de garantir que tous les enfants, quel que soit leur âge, leur lieu de vie, leur statut administratif, ou encore leur situation scolaire passée, aient accès à des opportunités éducatives, il

“ IL S'AGIT DE FAIRE EN SORTE QUE LES ENFANTS, FILLES ET GARÇONS, PUISSENT APPRENDRE, EN SÉCURITÉ, QUELS QUE SOIENT LEUR IDENTITÉ, LEUR LIEU DE RÉSIDENCE OU CE QUI SE PASSE AUTOUR D'EUX. ”



© Action Education - Vincent REYNAUD-LACROIXE

est essentiel que ces opportunités, formelles ou informelles, assurent un continuum éducatif dès la petite enfance jusqu'au secondaire.

Save the Children, dans un projet régional (Niger, Mali et Burkina Faso) financé par ECHO **“Réponse Intégrée Rapide et Continue en Éducation, Protection de l'enfant et Santé Mentale et Soutien psychosocial des enfants en situation d'urgence au Sahel (2020-2023)”**, également appelé en suivant Pilot Programmatic Partnership (PPP), travaille avec les communautés et les autorités éducatives afin de mettre en place ou de renforcer l'accès à des alternatives éducatives variées permettant à tous les enfants de continuer à apprendre. Le projet appuie ainsi les écoles formelles et non formelles reconnues par le gouvernement comme les centres passerelles (SSA/P), les écoles coraniques, l'enseignement à distance ou encore l'accès à une éducation informelle. La prise en compte de la diversité des offres éducatives permet de soutenir les écoles se situant dans les zones encore accessibles ainsi que de donner la chance aux enfants vivant dans les zones non accessibles d'accéder à l'éducation. Pour garantir la continuité éducative des enfants vivant en zones inaccessibles pour les équipes du projet, des radios et clés USB ont été achetées mises à la disposition des autorités éducatives. Concernant les écoles coraniques, un travail « d'alignement » de ces écoles avec les écoles formelles a été amorcé avec les ministères de l'éducation des trois pays, via le développement de cadres intégrés en vue d'améliorer et de renforcer les programmes scolaires, les infrastructures et le matériel pédagogique, la formation de la communauté/des enseignant.e.s/des organisations locales sur les questions de genre, les droits de l'enfant, la protection de l'enfance et la Santé Mentale et le Soutien Psycho-Sociale (SMSPS), etc.

Par ailleurs, afin de garantir l'accès à l'éducation pour tous les enfants, une attention particulière doit être apportée aux plus vulnérables : filles, enfants en situation de handicap, non accompagnés, réfugiés, déplacés internes, etc. Identifier les barrières spécifiques qu'ils/elles rencontrent est une étape nécessaire pour les réduire ou les supprimer.

B ASSURER LA PROTECTION ET LA SÉCURITÉ DES ENFANTS AU SEIN DES ESPACES D'APPRENTISSAGE

En situations d'urgence, assurer la protection des enfants au sein des espaces d'apprentissage est une priorité tant pour garantir la qualité du processus d'apprentissage que pour assurer leur bien-être et leurs capacités de résilience.

Afin de garantir que les enfants, filles et garçons, soient protégé.e.s au sein des écoles face à tout type de risque (risques naturels, conflits, violence, risques de tous les jours), **Save the Children** a développé la méthodologie **Safe School**¹². Cette approche vise à agir à 4 niveaux différents :

- Au niveau des autorités, en soutenant la mise en place ou en renforçant des politiques et des systèmes de sécurité et de protection des écoles, notamment en promouvant la Déclaration sur la Sécurité dans les Ecoles (Safe School Declaration) ;
- Au niveau des écoles, en assurant l'existence d'un système participatif de gestion des risques ;



“ LA VIOLENCE ET L'EXPLOITATION, Y COMPRIS LA VIOLENCE SEXUELLE BASÉE SUR LE GENRE (VSBG) AUGMENTE DANS LES SITUATIONS D'URGENCE ET TOUCHENT DE MANIÈRE DISPROPORTIONNÉE LES FEMMES ET LES FILLES. ”

- Au niveau des infrastructures, en assurant qu'elles soient sûres et résilientes ;
- Au niveau des enseignant.e.s et des élèves, en assurant qu'ils/elles aient les compétences et connaissances minimales et nécessaires en matière de protection pour assurer a minima la sécurité et la protection des enfants à l'école.

Ainsi, dans le cadre du projet **Réponse Intégrée Rapide et Continue en Éducation, Protection de l'enfant et Santé Mentale et Soutien psychosocial des enfants en situation d'urgence au Sahel**, **Save the Children** a accompagné la mise en œuvre de « Comités Safe School » dans les écoles d'interventions. Ces comités, composés de l'ensemble de la communauté scolaire¹³, dont 50 % d'enfants, et selon des critères de représentativité et d'inclusion, sont formés sur les connaissances et des compétences clés en matière de gestion des risques et de sécurité à l'école. Une fois formés, ils réalisent ensemble un exercice d'identification des risques et des capacités, suivi d'un exercice de réduction et d'atténuation de ces risques en développant un plan d'action qui inclut un plan de préparation aux urgences. Sur la base de ce plan, le comité, soutenu techniquement et financièrement par le projet, développe une série d'activités visant à renforcer la sécurité et la protection des enfants au sein des écoles. A ce titre, nous pouvons mentionner la mise à jour de codes de conduite et des mécanismes de référencement, la réalisation d'exercice de simulation, etc. Ce travail est réalisé en parallèle d'un renforcement du système de protection de l'enfance (dont système de gestion des cas), en collaboration avec le Ministère de Protection de l'enfance.

Dans leur projet **EEPR** au Burkina Faso, **Action Education**¹⁴ et **Solidarité Laïque**, ont développé, afin d'assurer la sécurité des enfants au sein des écoles, des **dispositifs de prévention et de gestion d'alertes sanitaires et sécuritaires** via :

5 www.globalpartnership.org/fr/results/education-data-highlights

6 Sahel : deux millions de déplacés internes à cause des violences (HCR)

7 Rapport de démarrage de l'étude sur les « Obstacles à l'accès et à la continuité de l'éducation pour les enfants en situation de déplacement forcé dans la région du Sahel Central (Burkina Faso, Mali et Niger) »

8 Conflits au Sahel: Les enfants abandonnés, Save The Children

9 www.cnews.fr/monde/2017-10-24/mariage-des-enfants-le-niger-mauvais-eleve-767641

10 inee.org/fr/les-normes-minimales

11 anciennement Aide et Action

12 https://resourcecentre.savethechildren.net/pdf/Safe+Schools+2+paper_0.pdf/

13 Enseignant.e.s, élèves, administration de l'école, parents, membres de la communauté et acteurs du gouvernement local, etc.

14 anciennement Aide et Action

- la mise en place de réseaux d'agents de santé avec les enseignants.e.s afin de faciliter le partage d'information pour les besoins de prise en charge d'éventuels cas ;
- l'appui à la mise en place et au fonctionnement de cadre de concertation communautaire inter religieux de suivi et d'alertes aux crises au niveau communal et école, prenant en compte toutes les sensibilités au niveau école-village / commune ;
- le renforcement des capacités de ces cadres à travers l'appui à l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plan d'action de préparation / réponses aux crises.

Au-delà d'un travail au niveau des écoles, comme le met en avant l'approche Safe School de Save the Children, assurer l'existence de politiques et de systèmes de sécurité et de protection des écoles est essentiel. Au Sahel, cela passe notamment par la promotion et la mise en œuvre de la Déclaration sur la sécurité des écoles (SSD) et de ses *Lignes directrices pour la protection des écoles et des universités contre l'utilisation militaire pendant les conflits armés*¹⁵. Dans le cadre du projet régional mentionné précédemment, des comités de suivi nationaux de la mise en œuvre de la Déclaration ont été créés. Une plateforme SSD Sahel a également été mise en place au niveau régional et fut consolidée à travers un plan d'action annuel qui a été exécuté à plus de 80 % grâce à des rencontres régulières mensuelles de partages d'expériences, de coordination inter-pays et de sensibilisation.

Le projet **EEPR** vise également à renforcer les capacités des enseignants.e.s sur l'**Approche Safe-School** (outils, contenu de la formation). Ces enseignants formés sont chargés d'accompagner les communautés à la mise en place des comités de prévention et de gestion de crises ou comités Safe School.

C ASSURER LA QUALITÉ DES OFFRES ÉDUCATIVES AFIN QU'ELLES RÉPONDENT AUX BESOINS D'APPRENTISSAGE ET DE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS EN SITUATION D'URGENCE

Les situations d'urgence perturbent les systèmes éducatifs, remettent en question la capacité des enseignants.e.s et des parents à soutenir l'apprentissage des enfants, détruisent le matériel scolaire et créent de nouveaux défis, tels que les contextes multi-âges et multilingues. Renforcer la qualité des offres éducatives, notamment par le renforcement des capacités des acteurs éducatifs, dont les enseignants.e.s, est ainsi nécessaire. Les enfants doivent pouvoir acquérir les compétences de base en lecture, écriture et mathématiques et leur bien-être doit être assuré, quel que soit le lieu de vie et l'environnement dans lequel évoluent ces enfants.

En ce sens, la formation des enseignants.e.s est une étape clef. **Action Education**¹⁶ et **Solidarité Laïque**, dans le cadre du projet **EEPR**, ont renforcé les capacités des enseignants.e.s sur les enjeux de protection. Les outils de formation du *Teachers in Crisis Context packages* peuvent être mentionnés comme des outils pertinents. En situation d'urgence, renforcer la motivation des enseignants.e.s est également nécessaire. Cela peut être fait via des outils de suivi et coaching comme le sont les Cercles d'Apprentissage entre Pairs.

Le projet **EEPR** vise également à renforcer la résilience des acteurs notamment des enseignants.e.s et des parents d'élèves via :

- la formation en technique de gestion d'activités génératrices de revenus (AGR) des femmes vulnérables cheffes de ménage et des familles hôtes ou des personnes déplacées internes (PDI).
- des subventions pour les AGR de femmes cheffes de ménage vulnérables de familles hôte ou PDI (signature de contrat d'engagement).

Par ailleurs, mesurer les résultats d'apprentissage dont les aspects socio-émotionnels dans des contextes d'urgence est particulièrement important, or cela reste un défi. L'Holistic Assessment Tool (HAT) utilisé par **Save the Children**, a été développé pour permettre ces évaluations. Cet outil fonctionne dans les cas et les situations de déplacement où les enfants et leurs familles sont quelque peu stationnaires (et non en situation de transit). Cependant, lorsque les enfants et les familles sont en situation de transit, le HAT actuel n'est pas adapté. Il reste à trouver une alternative pour mesurer les résultats dans des lieux hautement transitoires.

D PROMOUVOIR DES APPROCHES HOLISTIQUES ET INTÉGRÉES

Développer des approches intégrées permet de répondre aux besoins holistiques de l'enfant et de favoriser son développement personnel. Il est ainsi primordial de travailler à renforcer les liens entre les services éducatifs et les autres services essentiels tels que la protection de l'enfance, la santé et la nutrition, la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et les abris.

“ EN SITUATIONS D'URGENCE, L'ÉDUCATION EST PLUS QUE LE DROIT D'APPRENDRE. ELLE SAUVE DES VIES EN OFFRANT UNE PROTECTION PHYSIQUE, PSYCHOSOCIALE ET COGNITIVE AUX ENFANTS ET AUX ADOLESCENT.E.S. ”



Le projet de **Save the Children, Réponse Intégrée Rapide et Continue en Éducation, Protection de l'enfant et Santé Mentale et Soutien psychosocial des enfants en situation d'urgence au Sahel**, promeut cette vision intégrée. Il vise à renforcer la résilience, le bien-être et l'apprentissage des filles et des garçons touchés.e.s par la crise grâce à une approche intégrée qui inclut des composantes programmatiques en matière d'éducation, de protection et de santé mentale et psychosociale. Pour garantir la mise en œuvre de cette approche, divers mécanismes ont été mis en place. D'abord, le personnel est commun et formé sur l'ensemble des thématiques du projet (ESU, SMSPS et Protection en situations d'urgence/PESU). Ensuite, certains espaces comme les **Espaces Amis des enfants**¹⁷ offrent aux enfants des services intégrés d'éducation, de protection, de santé mentale et psychosociale. Enfin, des outils intégrés sont utilisés comme outils d'évaluation. Le HAT a été développé et utilisé, permettant aux praticien.e.s de comprendre les besoins des apprenant.e.s âgés.e.s de 4 à 15 ans dans quatre domaines : alphabétisation (la capacité de déchiffrer les lettres, les mots, la lecture), mathématiques, apprentissage socio-émotionnel (ASE) et fonctionnement exécutif.

Le projet **EEPR**, mis en œuvre par **Action Education**¹⁸ et **Solidarité Laïque**, dans ses actions et démarche de renforcement de la résilience, intègre aussi bien les personnes déplacées que les familles hôtes ainsi que des personnes vulnérables. Cette prise en compte est un facteur de renforcement de la cohésion sociale et de l'entraide et une disponibilité des communautés hôtes à accueillir les PDI. La démarche de renforcement de la résilience des populations déplacées à travers le soutien pour le relèvement économique en plus des dotation d'urgences (Triple Nexus: Urgence, développement et Paix) redonne plus d'espoir, de quiétude mais surtout d'autonomie aux PDI.

II PROMOUVOIR LE DÉPLOIEMENT DE RÉPONSES EN ÉDUCATION RAPIDES, DÈS LE PREMIER JOUR DE LA CRISE ET DES MÉCANISMES DE FINANCEMENTS FLEXIBLES

A ASSURER LA MISE EN PLACE DE MÉCANISMES RAPIDES EN ÉDUCATION EN SITUATION D'URGENCE, EN LIEN AVEC LES STRUCTURES DE MÉCANISME DE RÉPONSE RAPIDE (MRR)

Face aux besoins croissants de la crise humanitaire au Sahel, des mécanismes de réponse rapide (MRR) ont été mis en place dans les trois pays. Il s'agit de mécanismes de réponse rapide, intégrés dans le cadre humanitaire tel que défini dans l'objectif stratégique du Plan de réponse humanitaire, qui permettent des interventions rapides visant à améliorer les conditions de vie des populations qui affectées par une crise¹⁹. Bien que l'éducation soit constamment considérée comme une priorité par les communautés affectées en tant que réponse nécessaire et immédiate de première phase, et bien que chaque pays de la région Afrique de l'Ouest et Centrale ait un MRR actif, l'éducation



“ RÉDUIRE LES BARRIÈRES D'ACCÈS À L'ÉDUCATION, QU'ELLES SOIENT D'ORDRE SÉCURITAIRE, FINANCIÈRES, DU FAIT DE NORMES SOCIALES, OU INFRASTRUCTURELLES, EST UN DES DÉFIS PREMIERS EN SITUATIONS D'URGENCE. ”

n'est toujours pas considérée comme une priorité dans la grande majorité de ces MRR dans la région (et dans le monde).

Dans le cadre du projet **PPP, Save the Children** a développé une Réponse Intégrée Rapide en Éducation, protection, santé mentale et psychosociale (RIRE) pour que les enfants retournent à l'apprentissage dans un environnement protecteur dans les 3 mois suivant le déplacement. Cette réponse dite RIRE est innovante car elle est intégrée dans une réponse multisectorielle en ESU, PESU et SMSPS. Les paquets techniques d'ESU, PESU et SMSPS ont été finalisés et les équipes RIRE, les partenaires et les acteurs locaux ont été formés à sa mise en œuvre. Le contenu d'apprentissage de la RIRE, initialement basé sur l'outil de Save the Children « Retour à l'apprentissage » (Return to Learning - RtL)²⁰, a maintenant été formellement adapté par les trois ministères de l'éducation de la région. Grâce aux efforts de plaidoyer et de coordination avec les groupes de travail MRR existants et les travailleurs de première ligne, le RIRE a été intégré et mis en œuvre avec succès dans le cadre de 22 MRR différents, dont

¹⁵ <https://ssd.protectingeducation.org/>

¹⁶ anciennement Aide et Action

¹⁷ Pour plus de détails sur la méthodologie des Espaces Amis.e.s de l'enfant.

¹⁸ anciennement Aide et Action

¹⁹ Exemple du MRR au Niger : <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/niger/rapid-response-mechanism>

18 MRR réalisés lors de la deuxième année du projet. Le travail de RIRE/MRR a touché un total de 10 816 enfants déplacés avec des services essentiels d'éducation, de protection de l'enfance et de SMSPS dans les trois pays du Sahel.

Dans les crises aiguës et les contextes de déplacement où les enfants et leurs familles sont exposés à des risques et à des vulnérabilités accrus, comme au Sahel, la mise en place d'équipes mobiles est particulièrement utile. Quand les mécanismes et services de PESU, ESU, SMSPS ne peuvent pas être pleinement fonctionnels, ces équipes ont la mobilité et l'expertise technique nécessaire pour mieux atteindre et répondre aux besoins urgents des familles affectées et de leurs enfants. Dans le cadre du projet régional au Sahel, cette approche pilote de **Save the Children** permet non seulement de répondre mieux et plus rapidement aux besoins des populations affectées en matière de PESU/SMSPS grâce à ces équipes mobiles, mais également d'apporter une touche d'innovation en intégrant la PESU, l'ESU et la SMSPS dans les réponses humanitaires, en particulier dès les premières phases des crises aiguës et des situations de déplacement.

B ANTICIPER ET PRÉPARER LA RÉPONSE : LES PRÉREQUIS NÉCESSAIRES POUR GARANTIR UNE RÉPONSE ÉDUCATIVE RAPIDE ET EFFICACE.

L'éducation est un service essentiel qui peut sauver des vies, et devrait être inclus dans les réponses humanitaires dès le premier jour d'une crise. Pourtant, l'éducation est rarement incluse dans la première phase d'une réponse humanitaire et lorsqu'elle l'est, elle est souvent limitée à la fourniture d'infrastructures scolaires et n'est pas axée sur les besoins holistiques des enfants en matière de bien-être et de développement.

Renforcer à titre préventif les capacités opérationnelles et techniques des équipes terrain en les préparant en amont à une possible crise, permet de renforcer la faisabilité et le déploiement rapide d'interventions en ESU dès les premiers jours de la crise. Pour répondre à ce défi, **Save the Children** pilote actuellement son approche « Day 1 », notamment au sein du projet **PPP**. Day 1 vise à renforcer les capacités de réponses opérationnelles et techniques des bureaux de Save the Children et de ses partenaires en amont de la crise, de manière anticipée, afin qu'ils soient prêts à apporter une réponse ESU dès le premier jour d'une crise.

Dans le cadre du projet **PPP**, **Save The Children** a renforcé les capacités de ses équipes et de partenaires locaux, notamment en **partenariat avec BIOFORCE** sur les fondamentaux de l'action humanitaire, l'ESU et la PESU. Cette logique permet notamment de considérer les partenaires locaux comme de réels partenaires et non comme de simples prestataires de services. Dans les contextes de crise, il est souvent constaté un manque crucial d'accès aux formations humanitaires pour les partenaires locaux et d'harmonie dans les partenariats avec les ONG internationales, ces dernières se limitant trop souvent à une prestation de service et un transfert de risque.

L'approche « Day 1 », promeut également le pré positionnement de stocks/intrants et la mise à disposition d'outils techniques d'ESU opérationnels. Au sein du projet **PPP** de **Save the Children**, mentionné précédemment, les bureaux pays ont pré-positionné des stocks de matériel d'ESU, PESU et SMSPS, dans les zones hautement affectées. Cela a permis qu'ils soient livrés dans les 72H suivant une alerte ou un déclenchement de la réponse. De même, Save the Children a travaillé avec des outils d'ESU déjà existants. A ce titre, nous pouvons mentionner le programme d'ESU *Return to Learning*, conçu pour être mis en œuvre lors de la première phase d'une intervention d'urgence. Développé au niveau international et contextualisé à la région, cet outil permet d'être utilisé rapidement, après une formation de deux jours pour les volontaires/personnels identifiés. Cette approche permet d'assurer aux enfants un accès rapide à des opportunités d'apprentissage.

C ASSURER L'EXISTENCE DE MÉCANISMES DE FINANCEMENTS FLEXIBLES

L'instabilité et la situation volatile des contextes d'urgence, comme au Sahel, nécessite l'existence de mécanismes de financements flexibles, laissant l'opportunité aux organisations de s'adapter aux possibles évolutions du contexte. La Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne dispose ainsi de mécanismes flexibles dit « Crisis Modifier ». Ce mécanisme de financement flexible permet de répondre aux besoins des populations les plus vulnérables dans un contexte évolutif permanent.

Save the Children et ses partenaires ont bénéficié d'un tel mécanisme dans le cadre du projet **Sahélien** financé par ECHO. Le « Crisis Modifier » a été déclenché pour s'adapter à la trajectoire évolutive et incertaine de la pandémie Covid-19 et de la situation sécuritaire, notamment via la distribution de messages de santé et d'hygiène vitaux, la distribution des matériels, etc. Le *Crisis modifier* a également permis d'apporter des réponses aux besoins autres que l'éducation, la protection et la santé mentale et l'appui psychosocial, initialement prévu par le projet, tel que la nourriture.

“ L'ÉCOLE PROTÈGE LES ENFANTS DES DANGERS PHYSIQUES QUI LES ENTOURENT, TELS QUE LES ABUS, L'EXPLOITATION, LE RECRUTEMENT DANS DES GROUPES ARMÉS OU ENCORE LE MARIAGE ET LES GROSSESSES PRÉCOCES. ”



3 RECOMMANDATIONS

- Faire de l'éducation une priorité des politiques/interventions humanitaires en rappelant que l'éducation est un droit fondamental y compris en situation de crises, et à ce titre doit être considéré comme un service humanitaire essentiel qui peut sauver des vies.
- Augmenter la part de l'aide humanitaire attribuée à l'éducation, avec des mécanismes de financement accessibles aux OSC locales, multi-années, et flexibles.
- Intégrer l'éducation en situation d'urgence et les initiatives de type RIRE dans les mécanismes MRR.
- Renforcer l'approche holistique et la réponse multisectorielle dans les contextes de crise en associant l'éducation à la santé, l'hygiène, la protection, le genre, les droits à la santé sexuelle et reproductive, la santé mentale et le soutien psychosocial, et la protection sociale.
- Renforcer les capacités de tous les acteurs éducatifs (bénéficiaires, parents d'élèves, enseignant.e.s, structures déconcentrées des MEN, équipes des partenaires locaux, ONG/OSC, personnels d'encadrement et organisations syndicales) et des partenaires sociaux, (organisations syndicales) sur la prévention, la gestion des risques et le relèvement face aux crises.
- Encourager les gouvernements à étendre leur soutien aux écoles confessionnelles, y compris les écoles coraniques, et à chercher à les améliorer, en particulier dans les régions où cela peut être la seule option pour les enfants d'accéder à des environnements d'apprentissage sûrs.
- Penser les systèmes éducatifs et leurs constructions en anticipation de crises éventuelles (conflits, dérèglement climatique, etc.) pour gagner en capacités de résilience.
- Penser de façon systémique les crises, l'avant-crise et l'après-crise notamment en intégrant dans les politiques les enjeux crise / humanitaires et en renforçant le lien entre l'AFD et la cellule de crise du MEAE ainsi que le nexus humanitaire-développement.
- Mener des évaluations en continu des besoins, l'analyse des actions et des politiques d'éducation mises en œuvre dans les contextes de crise afin de prévenir les futures crises et d'éviter les ruptures dans l'apprentissage et, ce faisant, associer les enfants et les jeunes à ce processus.
- Garantir la présence d'enseignant.e.s correctement formé.e.s, (y compris au soutien mental et psychosocial et émotionnel afin de répondre aux besoins des enfants), et motivé.e.s dans les contextes d'urgence, en améliorant leurs conditions de travail, leur rémunération, les mesures incitatives et les soutenant mieux, y compris en accordant une attention particulière à leur bien-être.
- Promouvoir des modèles d'apprentissage alternatifs efficaces qui permettent d'assurer la continuité de l'éducation des plus marginalisés pendant et après les situations d'urgence.
- Renforcer l'éducation non formelle en complémentarité de l'école formelle, la lutte contre l'abandon scolaire/la réintégration dans le système formel, la protection/l'appui psychosocial, le renforcement des pédagogies actives qui permettent aux enfants d'être davantage résilients, et l'appui aux OSC locales. Cela passe par la stimulation et l'appui des efforts locaux et nationaux pour mettre en place des interventions et cadres d'actions multisectorielles, dans lesquels différents secteurs et ministères assurent activement une planification et une mise en œuvre sur la base d'une stratégie ESU plus globale et mieux coordonnée.
- Promouvoir l'inclusion équitable et durable des réfugiés, des demandeurs d'asile, des rapatriés, des apatrides et des déplacés internes dans les systèmes éducatifs nationaux, en aidant les pays d'accueil à renforcer ces systèmes et à les rendre plus inclusifs et transformateurs.
- Endosser, promouvoir et mettre en œuvre la Déclaration sur la sécurité dans les écoles et ses Lignes directrices, et veiller à ce que tous les apprenant.e.s et les éducateurs puissent apprendre et enseigner en toute sécurité.
- Promouvoir l'éducation formatrice, veiller à ce que l'éducation favorise la paix et la cohésion sociale, et intégrer le soutien psychosocial et les approches d'apprentissage social et émotionnel dans les interventions éducatives.
- Écouter et prendre en compte, la voix des personnes touchées et des acteurs locaux (y compris la société civile locale, les organisations d'enseignants, les groupes d'enfants et de jeunes, les parents et les communautés), reconnaître leur rôle crucial dans la réponse et assurer leur participation significative dans la conception, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des interventions éducatives en situations d'urgence, afin de renforcer durablement la résilience aux crises des systèmes éducatifs nationaux et la pérennité de la réponse éducative.

FICHE RÉALISÉE AVEC LA CONTRIBUTION DE

MALEK-BAKOUICHE Farah - **Save The Children**
RAMBAUD Léa - **Coalition Education**
SZWARCBERG Méline - **Save The Children**
TRAORE Rosine - **Action Education**

Design and production : Yves Buliard - +33 6 67 29 85 43 - www.yvesbuliard.fr



53 Boulevard de Charonne
75011 Paris
Tel : 01 55 25 40 99

communication@coalition-education.fr

CoalÉducation Coalition Education Coalition Education

Cette fiche est une publication indépendante de la Coalition Education soutenue par l'Agence Française de Développement et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'Europe.

